



Débat
EOS
Eoliennes
flottantes
en Méditerranée



Compte-rendu Débat - Mobile #10 : Gruissan



28 juillet 2021, le stand du débat mobile à Gruissan

Date : 28 juillet 2021, de 9h30 à 13h30

Lieu : En face du Palais des Congrès

Animateurs.trices du débat : 1 membre de l'équipe du débat, 2 intervenants du CPIE APIEU Territoires de Montpellier et 2 membres du secrétariat général
4 représentant.e.s de la maîtrise d'ouvrage (ministère de la Transition écologique et Réseau Transport d'Electricité/RTE)

Participant.e.s :

- 40 personnes ont été rencontrées, et ont reçu la documentation sur le projet et le débat, ainsi qu'une carte T permettant de formuler et envoyer un avis, une question, une proposition
- 27 personnes ont laissé un avis auprès de l'équipe du débat ou de représentants de du CPIE APIEU Territoires de Montpellier.

Le paysage en question

Le stand du débat public est installé dès 9h30 en face du palais des Congrès de Gruissan, le temps de laisser passer l'orage. L'endroit est passant, sur la route menant au marché du centre-ville. Des journalistes de Ràdio Lengadòc Narbonne et de RCF pays d'Aude vont rapidement à la rencontre du public pour réaliser quelques micros-trottoirs, entre deux flaques d'eau évanescentes.

En général, les habitant.e.s rencontré.e.s ici ont une assez bonne connaissance de l'éolien flottant, peut-être grâce aux concertations déjà effectuées sur la ferme pilote prévue au large de la ville. Le projet de parcs commerciaux, objet du débat public, est lui moins connu. Mais dans les échanges, il est souvent considéré comme l'étape suivante, attendue.

Les questions sont néanmoins nombreuses sur leur distance par rapport à la côte, si elles seront visibles ou non. Les photomontages exposés sur le stand permettent au public de se faire une idée sur ce point. D'autres personnes soulignent le grand nombre d'éoliennes déjà présentes sur le département de l'Aude, et, avec ce projet en mer, craignent une saturation de l'horizon. Sur tous ces points, et bien d'autres, les personnes ont pu déposer un avis auprès de l'équipe de la CPDP, appuyée ce jour par le CPIE APIEU – Territoires de Montpellier.

Paysages : des éoliennes à terre ou en mer ?

« Ça me semble mieux de mettre les éoliennes en mer qu'à terre. Ça ne gêne personne et ne détruit pas les paysages. »

Jérôme

« Je suis contre les éoliennes terrestres mais la technologie flottante et l'implantation loin en mer sont des atouts pour ce projet. Les entendra-t-on depuis les côtes ? »

Nathalie



Gruissan, 28 juillet 2021

Le débat et le projet

« Il faut avancer collectivement dans ce projet pour en limiter les risques négatifs. C'est ce que permet le débat public en récoltant les préoccupations de la population. »

Amaury

Sources de production d'énergie

« Il vaut mieux des éoliennes par rapport au nucléaire. Il vaut mieux avoir une pollution visuelle qu'olfactive ou le changement climatique. »

Alice

« Je suis très favorable au projet afin de diversifier les sources de production d'électricité et diminuer les conséquences environnementales du nucléaire et des barrages. »

Patrick

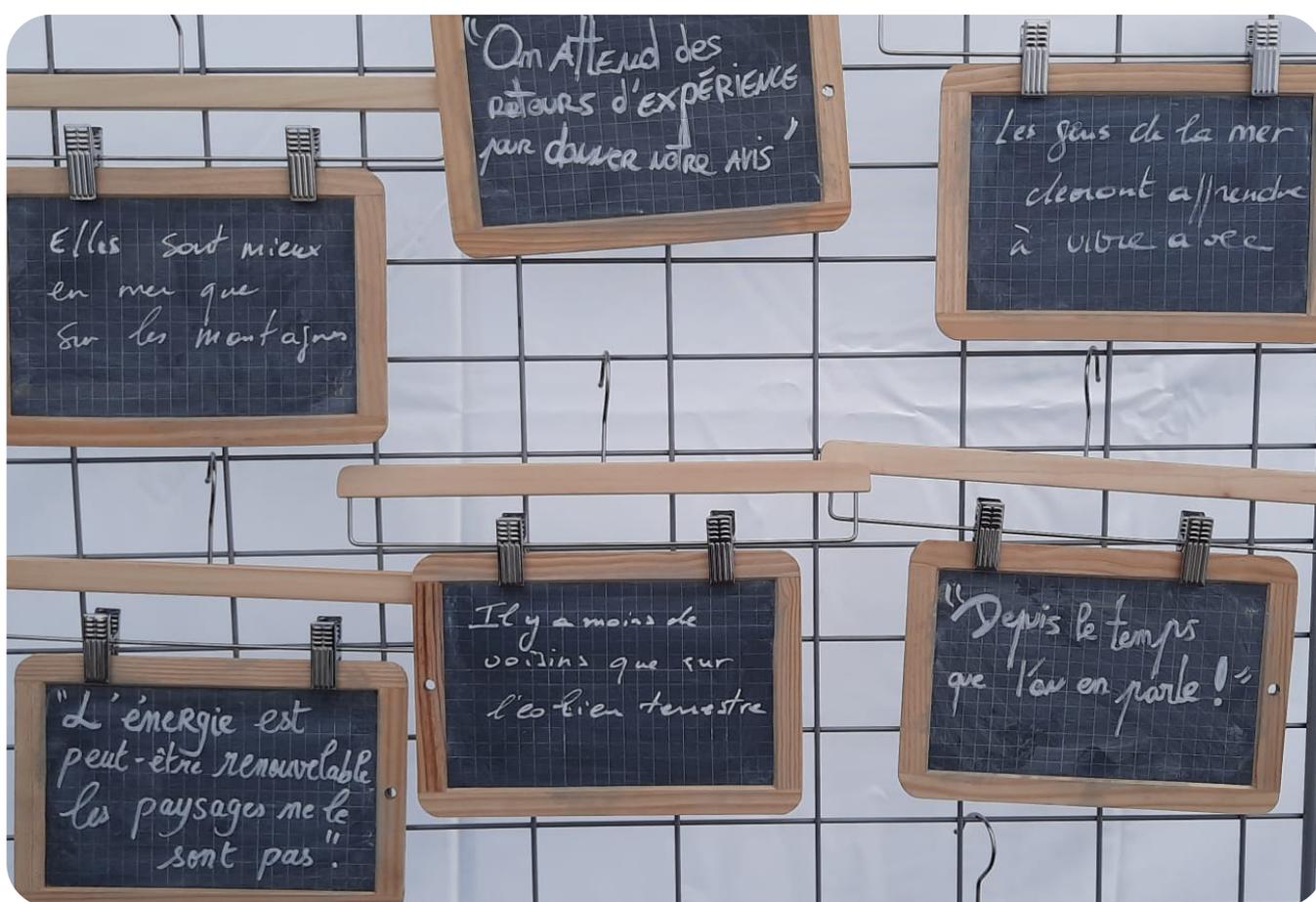
Oui mais...

« On ne connaît pas l'impact réel des éoliennes. On ne le saura vraiment qu'une fois qu'elles seront démantelées, à la fin du projet. La réalisation ou non du projet : ça va se jouer avec les communes sur ce qu'il y a à gagner. Mais juste une question : peut-on les faire en bleu pour moins les voir ? »

Joël

« On est plutôt en retard sur ce dossier, quand on voit ce que font des pays comme le Danemark. Mais il faut quand même voir cela avec les pêcheurs. »

Pierre



Extraits de paroles recueillies. Gruissan, 28 juillet 2021